

Communiqué de presse

Les sciages et contreplaqués Okoumé FSC™, des produits d'avenir

Paris, le 15 décembre 2008 – Rougier, spécialiste du bois tropical africain avec 2 millions d'hectares de concessions forestières gérés au Cameroun, Gabon et Congo, propose désormais des sciages et des contreplaqués Okoumé certifiés FSC™. Cette nouvelle offre doit lui permettre d'alimenter de nouveaux marchés sensibles aux enjeux du développement durable.

Rougier développe la production de l'Okoumé certifié FSC™

L'essence Okoumé est directement issue des concessions forestières de Rougier au Gabon. Ainsi grâce à la maîtrise de toute la chaîne de contrôle, également certifiée FSC™, Rougier est capable de produire cette essence en volumes importants et avec une fréquence de livraison régulière.



Dans le domaine de la construction, les avantages de l'Okoumé ne sont plus à démontrer : principale essence exploitée au Gabon, elle possède depuis longtemps des qualités reconnues pour la production de contreplaqués. Mais depuis quelques années, les industriels ont su en tirer parti pour d'autres applications. L'Okoumé est utilisé pour la fabrication de portes intérieures/extérieures, fenêtres, meubles, moulures, tringles à rideaux, revêtements muraux, nautique... Son prix en fait une alternative compétitive aux autres essences utilisées dans ces applications.

Colis de panneaux tout Okoumé
certifiés FSC

Des sciages Okoumé certifiés FSC™...

Rougier entend ainsi valoriser cette essence auprès de ses clients. Sa gamme de produits en Okoumé FSC™ comprend aussi bien des sciages que des produits.

Selon Jean Gérard, expert au CIRAD (Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement), « l'Okoumé massif possède de nombreux avantages, notamment en comparaison à une essence comme le Méranti : propriétés plus homogènes (l'Okoumé correspond à une seule espèce botanique), approvisionnement plus facilement organisé et sécurisé, produit issu de forêts certifiées... De plus, l'étude que nous avons menée en 2005 sur cette essence a montré que l'Okoumé possède une couleur uniforme et présente de bonnes qualités d'usinage, un bon comportement au collage, ainsi qu'une bonne compatibilité avec tous les produits de finition. »

...aux contreplaqués Okoumé certifiés FSC™

Rougier transforme également l'Okoumé certifié FSC™ en contreplaqués. Ces produits, reconnus sur les marchés pour leur stabilité et leur résistance, répondent en outre aux exigences et recommandations européennes : marquage CTBX n° 49 et marquage CE Structure (attestation de conformité 2+ selon EN 636-3).

Le contreplaqué OKOUCENT EXTERIEUR certifié FSC™ est un produit de référence pour les travaux extérieurs exigeants, notamment dans les cas d'exposition prolongée aux intempéries ou à l'eau. L'Okoucent certifié FSC™ est un produit homogène et durable, résistant et stable assurant une planéité optimale.

Une production qui offre à Rougier de nouvelles perspectives de marché

Les réglementations évoluent et vont imposer à court terme aux acheteurs de bois d'attester l'origine légale et pérenne des produits. Rougier leur permet désormais d'anticiper ces nouvelles réglementations en leur fournissant une essence certifiée FSC™. Soutenue par des ONG environnementales, cette certification garantit une gestion forestière responsable et répond aux exigences les plus élevées des marchés mondiaux sensibles aux enjeux du développement durable. Rougier s'ouvre donc de nouvelles perspectives de marché : Europe du Nord et du Sud, Etats-Unis, Afrique du Sud, Moyen-Orient et Chine.

A propos de Rougier

Créée en 1923, Rougier est présent en Afrique depuis plus de 50 ans. Spécialiste du bois tropical africain, Rougier gère 2 millions d'hectares de concessions forestières au Gabon, Cameroun et Congo (dont 688.262 ha de surfaces certifiées FSC™ au Gabon). Au delà de cette gestion forestière, Rougier transforme, commercialise et distribue de nombreux produits en essences tropicales. En 2007, Rougier a réalisé un chiffre d'affaires de 178 Millions d'euros et emploie plus de 3 300 collaborateurs. Le titre Rougier est coté sur NYSE Euronext Paris.

A propos du FSC™



La marque de gestion forestière
responsable

Le **Forest Stewardship Council** (FSC™) est une organisation internationale, indépendante, non gouvernementale et à but non lucratif. Elle a été fondée en 1993 par des propriétaires forestiers, des entreprises de la filière bois, des groupes sociaux et des associations de protection de l'environnement, en vue de promouvoir dans le monde entier une gestion forestière responsable.

La certification FSC™ appuie son analyse sur 10 principes et 56 critères de bonne gestion forestière. Le respect de ces engagements est vérifié chaque année par des organismes de certification indépendants.

FCBA-COC-000085 - © 1996 Forest Stewardship Council A.C.

Contacts presse : Agence Wellcom

Elsa Favreau / Charlotte du Souich

Tél : 01 46 34 60 60

ef@wellcom.fr / cds@wellcom.fr